



ᑲᑎᑕᑦ ᑕᑕᑎᑕᑎᑦᑕᑦᑕᑦ ᑕᑕᑕᑕᑕᑕᑕᑕᑕᑕ
Comité consultatif de l'environnement Kativik
Kativik Environmental Advisory Committee

Kuujuaq, le 15 septembre 2022

Madame Marie-Andrée Vézina
Directrice
Direction des lieux contaminés
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
675, boulevard René-Lévesque Est, 9^e étage, boîte 71
Québec (Québec) G1R 5V7

OBJET: Projet de plan d'action 2022–2027 sur les sols contaminés découlant de la Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés et Projet de règlement sur les redevances favorisant le traitement et la valorisation des sols contaminés excavés

Madame Vézina,

Le Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK) a pris récemment connaissance du processus mené par le MELCC visant à élaborer le nouveau plan d'action 2022-2027 dans le cadre de la Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés. Alors que nous avons été informés de la pré-consultation via nos partenaires, nous apprécions d'avoir été contactés directement dans le cadre de cette consultation particulière auprès des partenaires autochtones.

Le CCEK considère que la gestion des déversements et des sols contaminés au Nunavik est un dossier important et complexe qui nécessite une planification approfondie et un financement adéquat pour la région. Les commentaires émis lors de notre communication du 10 juin 2022 sont toujours valides. Vous trouverez en pièce jointe le tableau des commentaires que nous avons transmis.

De manière générale, le CCEK est en faveur du Projet de règlement sur les redevances favorisant le traitement et la valorisation des sols contaminés excavés de façon durable. Toutefois, plusieurs interrogations demeurent sur l'applicabilité des actions proposées en milieu nordique. Des enjeux techniques, financiers et logistiques viennent limiter autant les options de traitement et de valorisation des sols que les possibilités de redevances.

Nous sommes d'avis que, au-delà de la modification réglementaire elle-même, seule une mise en œuvre véritablement adaptée à la région permettra d'améliorer la gestion des sols contaminés au Nunavik. La modification réglementaire proposée pourrait justement être l'occasion de rechercher, développer et appliquer des solutions novatrices en milieux nordiques et/ou isolés.

Secrétariat du CCEK

C. P. 930, Kuujuaq (Québec) J0M 1C0
Tél. : 819-964-2961, poste. 2287
Fax: 819-964-0694
Courriel: bpatenaude@krg.ca

La mise en place d'un plan d'intervention en milieu nordique et/ou isolé est une action qui nous intéresse particulièrement et pour laquelle nous aimerions obtenir de plus amples informations. D'ailleurs, considérant les nombreuses questions soulevées par le plan d'action proposé et son application sur le territoire du Nunavik, nous croyons pertinent de discuter de vive voix de ce document avec votre équipe, si possible au courant du mois d'octobre.

En conclusion, veuillez prendre note que, tel que prévu à la CBJNQ, le CCEK suivra avec intérêt l'implantation du plan d'action et de la réglementation applicables au Nunavik. Afin de pouvoir remplir son mandat, le comité vous demande respectueusement de l'informer directement et en temps opportun de tout développement dans ce dossier.

Veuillez agréer, Madame Vézina, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Alexandre-Guy Côté
Président CCEK

c.c. Véronique Gilbert, Administration régionale Kativik

(Pièce jointe)



ᑲᑎᑕ ᑁᑕᑎᑦᑎᑦᑕᑦ ᑁᑁᑭᑦᑎᑦᑕᑦ ᑲᑎᑕᑦ
 Comité consultatif de l'environnement Kativik
 Kativik Environmental Advisory Committee

September 15, 2022

Marie-Andrée Vézina
 Director
 Contaminated Sites Branch
 Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
 675 René-Lévesque Blvd. East, 9th Floor, Box 71
 Quebec City, QC
 G1R 5V7

SUBJECT: The 2022–2027 action plan for contaminated soil under the Soil Protection and Contaminated Sites Rehabilitation Program and draft *Regulation respecting Charges to Promote the Treatment and Reclamation of Excavated Contaminated Soils*

Ms. Vézina,

The Kativik Environmental Advisory Committee (KEAC) recently learned about the process led by the MELCC to develop the new 2022-2027 action plan under the Soil Protection and Contaminated Sites Rehabilitation Policy. We would like to thank you for your invitation to participate in the particular consultation with Aboriginal partners.

The KEAC considers the management of spills and contaminated soils in Nunavik to be an important and complex issue requiring thorough planning and adequate funding for any program of this nature to be effective in the region. The comments made in our communication dated June 10, 2022 are still relevant and have been included as an attachment to this letter.

In general, the KEAC is in favor of the draft regulation respecting charges to promote the treatment and reclamation of excavated contaminated soils. However, several questions remain about the applicability of the proposed actions in Nunavik. Technical, financial and logistical issues limit both the options for treating and reclaiming soil and the possibilities for charges.

We believe that, beyond the regulatory amendment itself, only a truly regionally appropriate implementation plan will improve the management of contaminated soils in Nunavik. The proposed regulatory amendment could be the opportunity to research, develop and apply innovative solutions in a more global remote northern context.

KEAC Secretariat
 P.O. Box 930, Kuujuaq QC J0M 1C0
 Tel.: 819-964-2961, ext. 2287
 Fax: 819-964-0694
 Email: bpatenaude@krq.ca

The implementation of an intervention plan in northern or isolated areas is an action that we are particularly interested in, and for which we would like to obtain more information. Moreover, considering the numerous questions raised by the proposed action plan and its application on the territory of Nunavik, we believe it is relevant to discuss this document in person with your team, if possible during the month of October 2022.

In conclusion, please note that, as provided for in the JBNQA, the KEAC will follow with interest the implementation of the action plan and regulations applicable to Nunavik. In order to fulfill its mandate, the Committee respectfully requests that you inform us directly and in a timely manner of any developments in this file.

Sincerely,



Alexandre-Guy Côté
Chairperson

c.c. Véronique Gilbert, Kativik Regional Government

(Attachment)